



**Mairie de Roisey**  
228, route du Pilat - 42520 ROISEY  
Tél. 04 74 87 48 93 - Fax 04 74 87 49 30  
mairie.roisey@wanadoo.fr

### **Compte rendu du Conseil Municipal du 30 juin 2017 :**

L'an deux mille dix-sept, le 30 Juin à dix-neuf heures, se sont réunis les membres du Conseil Municipal sous la présidence de Madame Josette VERNEY.

Nombre de membres en exercice : 15

Présents : 12

Votants : 14

Date de convocation : 22 Juin 2017

**Présents :** Josette VERNEY - Robert VIANNET – Philippe ARIES - Yves MEILLER - Marie-Agnès ACHAINTE - Maurice GIRODET - Marie Claude FOREST - Didier BRUNEL - Isabelle DURAND - Catherine BRUNETON (19h30) - Christian PEILLON - Nathalie MARILLIER

Pouvoirs : Isabelle CARRET à Isabelle DURAND  
Richard VALLOT à Marie-Claude FOREST

Absents : Fabienne GACHE

Secrétaire de séance : Robert VIANNET

**Approbation du compte-rendu du conseil du 7 juin 2017 :**  
Sans observation, ce compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

Elections des délégués du Conseil Municipal en vue de l'élection des Sénateurs:

Madame VERNEY Josette, Monsieur VIANNET Robert et Monsieur ARIES Philippe ayant obtenu 10 voix chacun sont élus dès le premier tour de scrutin.

Elections des suppléants du Conseil Municipal:

Madame ACHAINTE Marie-Agnès, Madame MARILLIER Nathalie et Monsieur GIRODET Maurice ayant obtenu 11, 11 et dix voix sont élus dès le premier tour de scrutin.

#### **DELIBERATIONS:**

#### **RYTHMES SCOLAIRES:**

Madame le Maire expose à l'assemblée le fait que le Conseil d'Ecole du RPI Bessey-Roisey réuni le 20 Juin 2017 a exprimé (8 voix pour, 6 abstentions, 1 voix contre) le souhait de revenir à la semaine de 4

jours dès la rentrée de Septembre 2017; il revient donc au Conseil Municipal de se prononcer à son tour pour suivre, ou non, cette décision.

Après en avoir débattu, les membres présents décident de suivre la décision du Conseil d'Ecole:

Huit voix pour, zéro voix contre et six abstentions.

Un courrier sera adressé sans délai à Mr L'Inspecteur d'Académie, pour l'informer de cette décision et lui demander de bien vouloir, en cas d'acceptation, modifier les horaires du RPI :

Les horaires souhaités sont : Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi : 8h35 à 11h35 et 13h20 à 16h20.

Une copie de cette délibération sera envoyée au Conseil Départemental, service des Transports scolaires.

**-Bâtiment du Briat, Projet de LOCATION:**

Madame le Maire présente à l'assemblée le projet de louer la partie laissée vacante par la société CBMS à la SAS Archives C6 dont le siège est situé à Véranne ZI Le Camier.

La mise à disposition nécessite quelques travaux préalables de remise en état et de mise en conformité du bâtiment : montant estimatif des travaux: 34 000.00 € TTC.

Un bail commercial sera proposé à la société C6 qui prendra possession des lieux dès que les travaux envisagés seront achevés

- Montant du loyer de 18 000.00 € HT par an payable mensuellement d'avance le 10 du mois en cours. Impôts : en sus du loyer, toutes les contributions et impositions mises ou à mettre sur l'immeuble, y compris l'impôt foncier.

**Fin de la séance à 20h30.**

**Prochain Conseil le mardi 11 Juillet à 19h.**